

Le vaccin contre la nouvelle pandémie anti sociale : la mobilisation !

Les services publics et leurs personnels ont permis d'éviter des conséquences bien plus graves de la crise sanitaire. C'est pourtant à ces derniers qu'on s'en prend.

Sous prétexte d'un déficit cantonal qui pourrait atteindre le milliard - soit deux fois plus que budgété - et de « contribution à la reprise », c'est au personnel et aux usagères et usagers qu'on demande déjà des sacrifices. Après avoir privé les services publics des postes estimés indispensables au DIP, à l'IMAD, aux HUG, la droite parlementaire patronale prépare de nouvelles mesures d'austérité.

Alors que font déjà défaut les centaines de millions offerts aux entreprises par la RFFA et que les plus riches restent à l'abri du « bouclier fiscal » qui exonère d'impôt une part de leur fortune, c'est une nouvelle cure d'amaigrissement que préparent les tenants de « l'État svelte » .

Sur le plan fédéral, le Conseil fédéral décide de verser des dizaines de milliards de francs aux entreprises y compris celles qui versent des dividendes tandis qu'il déroge à la limitation du temps de travail hebdomadaire pour le personnel de la santé. En même temps, il fait cadeau de presque 2 milliards de francs à des compagnies aériennes tout en invitant le peuple à dépenser de 8 à 24 milliards de francs pour l'achat de nouveaux avions de combat ce 26 septembre.

Sur le plan cantonal, le Grand Conseil offre une aide extraordinaire de 16 millions au ... Salon de l'auto, tandis que gouvernement et parlement mettent les pieds au mur pour refuser d'augmenter le nombre de postes pourtant indispensables dans la santé et l'éducation. Il en va de même pour les évaluations des fonctions de toute une série de catégories qui avait été gelée au nom du projet SCORE finalement abandonné.

C'est de nouveau au personnel et à la population que l'on demande d'assumer les coûts de la « reprise », en réduisant le nombre de prestations, en travaillant plus longtemps, en coupant dans les retraites et dans les salaires. C'est ainsi qu'est de plus en plus évoquée une éventuelle « contribution de solidarité COVID-19 », qui consisterait en une réduction de moitié du 13^{ème} salaire, et

l'hypothèse de compensations des heures « non-travaillées » durant le confinement sur le temps de vacances - sur les ponts de fin d'année, sur les heures supplémentaires effectuées ou à venir.

Au-delà, c'est une autre organisation du travail qui est envisagée, qui permettrait un plus large recours au télétravail avec tout ce que cela implique aussi bien en termes d'économies pour l'Etat - de locaux, d'équipement de transports collectifs - que de désagréments majeurs pour le personnel et les usagers, notamment l'isolement social et la déshumanisation des tâches.

La détérioration des prestations publiques créerait ainsi encore davantage le besoin d'avoir recours, pour celles et ceux qui en auraient les moyens, à des prestations payantes, celles dispensées par des cliniques ou écoles privées. Pour le plus bon bonheur de leurs actionnaires.

En 2015, la mobilisation directe du personnel et, au-delà, des usagères et usagers, avait mis en échec le projet de réformes structurelles que voulait le Conseil d'État. Aujourd'hui, une nouvelle mobilisation d'ampleur est absolument nécessaire. Elle doit commencer par l'exigence, immédiate, d'engagement de personnel supplémentaire et de revalorisation des métiers et des salaires du personnel de la santé, de la voirie, du nettoyage et de l'aide à domicile. **Car, si les applaudir c'est bien, les reconnaître, c'est mieux !**

Cette mobilisation doit se poursuivre, sur le plan des rapports de travail, par le refus de reporter le coût de la crise sur le personnel et, sur le plan plus général, par l'exigence de prestations publiques qui répondent aux besoins prépondérants de la population.

Devenez membre du SSP !

geneve.ssp-vpod.ch/adhesion

« La fonction publique aujourd'hui se sert avant de servir »

C. Aellen, député PLR, Léman Bleu, 4 mai 2020

Présenter sans cesse la Fonction publique comme une activité parasitaire financée par l'impôt de toutes et tous est une immense tromperie. Qui sont les vrai.e.s privilégié.e.s dans le système économique actuel ? Celles et ceux qui travaillent à la voirie, dans les hôpitaux, dans les services sociaux, dans les écoles... ou bien le grand patronat et leurs représentants politiques PLR, PDC, UDC qui défendent les privilèges d'une minorité contre l'intérêt de tous les autres ?

Il se sert, le personnel de la santé, celui-là même qu'on applaudit tous les soirs ?

Mobilisé massivement pour sauver des vies, ce personnel a dû et doit encore s'adapter à des directives mouvantes. Il subit des changements d'horaires constants, doit afficher une disponibilité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. L'équilibre entre vie privée et vie professionnelle est mis à mal. Ce personnel a été appelé à travailler jusqu'à 60 heures par semaine « grâce » à la dérogation à la durée maximale du travail prévue par la loi. Le personnel des HUG, d'IMAD et des EMS a dû non seulement faire face au virus et à la pénurie de matériel de protection, mais il subit aussi un sous-effectif chronique consécutif aux différentes réformes économiques.

Et le personnel de la Ville de Genève ?

Mobilisé pour répondre à l'urgence sociale, le personnel du Service social, du SIS (service incendie secours), de la Police Municipale a affronté la pandémie. Le personnel du Service des Pompes Funèbres, en partie affecté en renfort a dû faire preuve d'une grande adaptation et d'un immense sens du service à la population ; et ceci malgré le manque d'effectifs provoqué par le « Personal STOP » qui empêche depuis des années de nouveaux engagements.

Et le personnel de l'UNIGE ?

La pandémie nous a fait tourner le regard vers la recherche. Alors que le statut d'un grand nombre de chercheuses et chercheurs membres du corps intermédiaire de l'Université reste précaire. Le SSP, avec les associations qui les représentent, demandent au Recteur la prolongation de tous les contrats d'enseignement et de recherche à durée déterminée pendant la période de COVID-19.

Est-ce qu'il se sert le personnel de la voirie ?

Confronté aux mêmes limitations de personnel, il a été particulièrement exposé à la maladie et l'est toujours en assurant le ramassage et l'incinération des ordures, le ramassage des bouteilles et du vieux papier dont on s'est débarrassé en profitant du temps à la maison résultant du semi-confinement.

Et celui des administrations ? Se sert-il aussi ?

Obligé de travailler dans les conditions difficiles du travail à distance ou dans l'impossibilité de travailler suite à la fermeture des guichets, il se voit enjoint de déclarer, semaine après semaine, les « heures non travaillées » dont on exigera, tôt ou tard, compensation. Le personnel de l'office cantonal de l'emploi, durement sollicité, avec des renforts qui ne suffiront pas dans un premier temps, les risques de burn-out à l'horizon, risque de payer un lourd tribut à la crise, pour répondre coûte que coûte à la population, sans être entendu dans sa souffrance.

Et les travailleuses et travailleurs sociaux ?

En première ligne pour accompagner les personnes en situation de handicap et les jeunes placés, le personnel voit sa santé mise en péril. Ce sont elles et eux qui doivent conseiller et soutenir les nombreux laissés pour compte de la crise, suite à la perte partielle ou totale de revenu, ceci dans les conditions difficiles du télétravail.

Quant au personnel des écoles, se sert-il aussi ?

Contrairement à celles et ceux qui prétendent que durant la fermeture des écoles les profs étaient en vacances, la charge de travail occasionnée par l'école à distance, n'a pas été des moindres, bien au contraire! Et ce sont les enseignant.e.s qu'on soumet, avec leurs élèves, nos enfants, aux crash-test grandeur nature qu'est le retour des enfants à l'école pour permettre le retour des parents au travail...

Le Syndicat des services publics prendra, avec les autres syndicats et associations du personnel, avec les forces politiques progressistes et avec les associations d'usagers et usagers toute sa part dans les initiatives de mobilisation allant en ce sens.